

## **S. E. EL HADJ OMAR BONGO ONDIMBA, FEU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE GABONAISE**



Le Président **EL HADJ OMAR BONGO ONDIMBA** est né le 30 Décembre 1935, dans la province du Haut-Ogooué à Lewaï d'une famille d'agriculteurs de douze enfants.

Il a fait ses études secondaires à Brazzaville, ancienne capitale de l'Afrique Équatoriale Française (AEF) avant d'intégrer la fonction publique et de prendre service au Tchad.

A l'indépendance de son pays en 1960, il est remarqué par le premier président du Gabon, Léon Mba, qui l'a nommé son directeur de cabinet. En 1965, il fait son entrée dans le gouvernement comme Ministre délégué à la présidence de la République, puis responsable de la Défense nationale et de la Coordination avant d'être nommé vice-président du Gabon en 1967.

La même année, il accède au pouvoir, à l'âge de 32 ans, après la mort du président Léon Mba, et devient ainsi le deuxième président du pays qu'il a dirigé jusqu'à sa mort.

En 1968, le président **Omar Bongo** crée le Parti Démocratique du Gabon (PDG).

En 1990, il a établi le multipartisme et, en septembre de la même année, il organise les premières élections législatives pluralistes qui ont accordées la victoire à son parti, le PDG, qui a conservé la majorité absolue à l'Assemblée nationale.

Il remporte ensuite, dès le premier tour, l'élection présidentielle de décembre 1993, puis celle de 1998.

Avec le prestige et l'expérience acquis au fil des années, le président **Omar Bongo Ondimba** est devenu un médiateur incontournable dans les différents conflits régionaux. C'est dans ce registre qu'il a travaillé incessamment pour le rétablissement de la paix dans des pays comme la République Centrafricaine, le Tchad, le Burundi, la Cote d'Ivoire et les deux Congo, déchirés par les guerres civiles, les conflits politiques et de rébellions militaires.

**LE PRESIDENT EL HADJ OMAR BONGO ONDIMBA** est avec le Président Olusegun Obasanjo est l'instigateur de la Commission du Golfe de Guinée dont il fut le premier Président de la Conférence de Chefs d'Etat et de Gouvernement.